

From: Danielle Sylvestre

Sent: March 1, 2012 3:15 PM

To: ~Legislative Committee Bill C-11/Comité législatif loi C-11

Subject: Projet de loi C-11

Bonjour,

Je vous écris afin de vous manifester mon désaccord avec le projet de loi C-11

Les droits d'auteur sont une source de revenus qui permettent aux différents acteurs de la chaîne culturelle de gagner leur vie et de participer activement à la vie économique au Canada.

Chacune des exceptions au projet de loi sur le droit d'auteur qui permet l'utilisation gratuite d'œuvres constitue une limitation à leur capacité de gagner leur vie.

La Loi sur le droit d'auteur doit protéger les créateurs professionnels et ceux qui croient suffisamment en eux pour investir dans la production d'œuvres accessibles au public. Elle n'est peut-être plus adaptée au nouvel environnement numérique, sa modernisation ne doit toutefois pas se faire au détriment des créateurs qui sont les fondations sur lesquelles se développent les industries culturelles de chez nous.

Je vous demande de modifier le projet de loi : l'accès aux œuvres doit être permis en contrepartie d'une rémunération équitable.

Danielle Sylvestre

Auteure-compositeure et consommatrice de chansons d'ici.